



Offre d'été 2020

Article 1 : Fédération organisatrice

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loir-et-Cher, dont le siège est situé 11, rue Robert Nau 41000 BLOIS organise l' « Offre d'été 2020 ».

Article 2 : Durée de l'Offre

L'offre sera valable du 1^{er} août 2020 jusqu'au 31 août 2020 à 23h59 (heure française métropolitaine de connexion faisant foi).

Article 3 : Bénéficiaires

Toutes les personnes faisant l'achat d'une carte de pêche interfédérale (100€), majeure (78€), femmes (35€) et mineure (21€) en Loir-et-Cher (uniquement pour les adhésions à une AAPPMA du Loir-et-Cher) sur internet ou chez un dépositaire gagneront un Tshirt Génération Pêche (dans la limite des stocks et tailles disponibles).

Article 4 : Dotation et retrait

350 Tshirt Génération Pêche seront disponibles pour l'Offre d'été 2020. Après épuisement du stock, et sous réserve de la taille adéquate, les Tshirt, seront remplacés par d'autres objets publicitaires : porte clés, pare-soleil...

Le retrait du lot se fera, par la personne titulaire de la carte de pêche, au siège de la Fédération sur présentation d'une pièce d'identité et de la carte de pêche.

Les lots seront à retirer au siège avant le 31/10/2020. En raison de l'épidémie de Covid-19, les mesures barrières devront être respectées. Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la Fédération.

En aucun cas la Fédération procédera à un envoi des lots.

La dotation ne pourra donner lieu à remise de sa contre-valeur en numéraire.